

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 171 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX</b>					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	<b>OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	Ratios de structure	Moyenne de la strate
739	631	819	<b>TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
729	622	794	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
379	324	320	dont : Impôts Locaux	52,00	40,36
98	84	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
40	34	50	Autres impôts et taxes	5,53	6,31
64	54	149	Dotation globale de fonctionnement	8,73	18,74
47	40	74	Autres dotations et participations	6,42	9,27
0	0	2	dont : FCTVA	0,07	0,31
89	76	61	Produits des services et du domaine	12,19	7,65
670	572	665	<b>TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B</b>	<u>en % des charges CAF</u>	
639	546	630	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
325	278	284	dont : Charges de personnel	50,86	45,14
186	158	204	Achats et charges externes	29,03	32,36
6	5	14	Charges financières	0,96	2,27
31	27	44	Contingents	4,88	6,95
45	38	23	Subventions versées	7,01	3,63
69	59	154	<b>RESULTAT COMPTABLE = A - B = R</b>		
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>					
249	213	398	<b>TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C</b>	<u>en % des ressources</u>	
0	0	65	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,27
8	7	92	Subventions reçues	3,09	23,21
29	25	15	Taxe d'aménagement	11,59	3,69
72	62	40	FCTVA	29,02	9,99
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
150	128	398	<b>TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D</b>	<u>en % des emplois</u>	
115	99	299	dont : Dépenses d'équipement	77,17	74,95
27	23	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	18,35	18,37
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-100	-85	1	<b>Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C</b>		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-100	-85	0	<b>= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 171 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

168	144	153	Résultat d'ensemble = R - E		
			<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
92	79	173	Excédent brut de fonctionnement	12,63	21,82
90	76	164	Capacité d'autofinancement = CAF	12,29	20,69
62	53	91	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	8,52	11,48
			<b>ENDETTEMENT</b>	<u>en % des produits CAF</u>	
237	202	584	Encours total de la dette au 31 décembre N	32,47	73,56
237	202	569	Encours des dettes bancaires et assimilées	32,47	71,63
237	202	568	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	32,47	71,57
34	29	86	Annuité de la dette	4,61	10,89
206	176	518	<b>FONDS DE ROULEMENT</b>		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 171 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

<b>ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE</b>						
<b>Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations</b>						
<b>Bases nettes imposées au profit de la commune</b>			<b>Taxe</b>	<b>Réductions de base accordées sur délibérations</b>		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
34	29	175	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
1 338	1 143	938	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
18	15	65	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
<b>Les taux et les produits de la fiscalité directe locale</b>						
<b>Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales</b>			<b>Taxe</b>	<b>Taux voté (%)</b>	<b>Taux moyen de la strate (%)</b>	
3	2	22	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	8,60	12,69	
488	416	327	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	36,24	34,89	
			Effet du coefficient correcteur :			
0	0	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
-129	-110	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
359	306	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
13	11	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	74,50	43,76	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
<b>Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA</b>						
<b>Produits des impôts de répartition</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
<b>Fraction de TVA</b>			<b>Taxe</b>			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	